

CONSEIL MUNICIPAL CHARMES SUR L'HERBASSE

SÉANCE DU 16 mars 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le mardi 16 mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE, se sont réunis à 20 Heures à la salle Charles ROBERT, impasse Aristide ROBERT, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 11 mars 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphanie NOUGUIER, Christophe CHOTAN, Marie-Hélène CROZAT, Jean-François JAFFUEL, Claude VIENNOT, Aurélie CHANAS, Pascale DESSUS, Sylvère FAURE, Romain FOULHOUX, Clément GIRAUD, Jessica GIRAUD, Pascal MATHIEU, Elodie MICHALET,

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Christine RICHIOUD-BEDDAR (procuration à Stéphanie NOUGUIER)

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Frédéric GUTEKUNST

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Chantal POLLIEN, secrétaire administrative

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Jean-François JAFFUEL est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1 - Approbation du compte rendu du 23 Février 2021

Le compte rendu du 23 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 - FORET

Christophe CHOTAN rappelle le projet de réalisation de sentier pédagogique en forêt communale. Le marché d'appel d'offres s'est terminé le 26 février 2021.

4 entreprises ont été sollicitées (Office national des forêts, VIA et Bois, Pic et Bois et Ets PUILLET) par envoi dématérialisé avec accusé de réception en retour.

Le délai de réponse était fixé au 26 février 2021 inclus.

L'office national des forêts a remis une candidature chiffrée.

Via et Bois ont répondu négativement (1 pour cause de surcharge de travail, le second parce que les lots ne correspondaient pas à leur réalisation).

Ets PUILLET ont accusé réception de la demande mais ne donnent pas suite.

Pic et bois demande restée sans réponse.

L'estimation du projet s'élevait à la somme de 82 320.00 € ht.
 La proposition de l'office national des forêts est retenue pour une candidature d'un montant de 69 740 € ht.
 L'ordre de service sera établi afin que les ateliers soient mis en place rapidement conformément au planning souhaité.
 Le conseil municipal valide la candidature de l'ONF par 14 voix POUR.
 Manon BOYER de l'ONF sera Chef de projet.

2- FINANCES

Pour faire suite à la réforme relative à la suppression de la taxe habitation, le centre des impôts sollicite les communes pour délibérer sur le taux communal de taxe foncière bâti.

Les communes souhaitant des ressources identiques à celles de 2020, doivent adopter un taux communal.

Il est proposé à l'assemblée d'additionner les deux anciens taux (départemental + communal) sur la taxe foncière bâti afin de ne pas provoquer d'augmentation de la contribution des ménages. Seule l'augmentation éventuelle de la base d'imposition aura une incidence sur les montants contributifs.

Le conseil municipal décide par 14 voix POUR, de fixer le montant de la taxe foncière bâti à 35.22%

3 – CANTINE ET GARDERIE

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient de revoir les tranches horaires de garderie car à la suite de la dématérialisation celles mises en place demandent une gestion administrative importante (gestion des avoirs, facturation). Afin de simplifier le système, elle propose 3 tranches horaires avec un paiement à l'heure et une application au 1^{er} avril 2021.

	Créneaux actuels	Coût horaire	Créneaux proposés	Coût horaire
Garderie du matin	De 7h15 à 8h15	2.40	Inchangé	
	De 7h30 à 8h15	1.80		
	De 7h45 à 8h15	1.20		
Garderie du soir	Jusqu'à 17h00	1.20	De 16h20 à 17h15	1.20 €
	Jusqu'à 17h30	2.40	De 16h20 à 17h45	2.40 €
	Jusqu'à 18h00	3.60	De 16h20 à 18h15	3.60 €
	Jusqu'à 18h15	4.20		

Le conseil municipal valide par 14 voix POUR la proposition.

Madame le Maire propose également d'instaurer une pénalité sur les réservations de repas car trop d'usagers ne respectent pas le règlement intérieur (réservation le vendredi avant 12 h pour la semaine qui suit).

Le conseil municipal décide par 14 voix POUR une pénalité de 1 € par repas non prévu.

ELECTIONS : Madame le Maire informe l'assemblée de la tenue des élections les 13 et 21 juin 2021. Il sera nécessaire de mettre en place deux bureaux de vote sous l'autorité d'un(e) seul(e) président (e)

4 – Arche agglo

Arche agglo sollicite un référent communication (de préférence un agent communal) pour relayer auprès de la population des informations pratiques.

Aurélié GINOT est désignée par le conseil et sera secondée par Marie-Hélène CROZAT.

Clément GIRAUD est nommé référent auprès la commission Déchets d'Arche agglo.

5 - Commissions

Affaires scolaires : compte rendu du conseil d'école par Claude VIENNOT

- exercice de sécurité: les élus souhaitent être associés aux exercices, pas de synchronisation de l'alarme entre la maternelle et le primaire, système de lavage de la plaque pour accéder au compteur d'eau pour coupure de l'alimentation), PPMS remis à jour
- plan numérique à l'école : Dépenses 4100 € ht (achat de 8 tablettes + 1 ordinateur, les housses et les recharges) subventionné à 70% auto financement de 1216 €
- Acceptation de l'académie pour ouverture 3^{ème} classe : demande d'une ATSEM supplémentaire refus des élus
- Demande de travaux (amener l'eau chaude dans les classes car avec la crise sanitaire les enfants ont les mains gercées). A étudier
- Les volets roulants et les films occultant sont posés.
- Intervention de Serge FLEURY pour la mise en place d'un jardin écologique. Elodie COURRIOUX doit acheter les graines.

Culture et loisirs : compte rendu de la visite à Chabrilan par Marie-Hélène CROZAT ou 5 personnes se sont déplacées. Celle-ci fonctionne en régie ce qui implique un fonctionnement municipal. Continuation du projet café associatif. Une vingtaine de bénévoles ont répondu favorablement suite à la distribution de flyers.

Aménagement salle Aristide ROBERT : le projet d'aménagement de la salle des anciens est en cours de réflexion. La commission est dans l'attente des devis par l'architecte décorateur.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Vaccination : Jean-François JAFFUEL informe le conseil que le dimanche 7 mars, 33 personnes âgées de + 75 ans étaient présentes à la salle des cordeliers à Romans pour recevoir la 1^{ère} dose de vaccin (Pfizer ou Aztrazeneca).
La commune a tenu à remercier l'initiative de Madame le Maire de Romans ainsi que tous les acteurs qui ont participé à cette action.
- Information sur le réaménagement du temps de travail de l'agent technique sur un emploi à 30 h par semaine.
- Information préfectorale sur la baisse du niveau d'alerte du dispositif VIGIPIRATE.

- Information préfectorale sur le dispositif de remboursement de frais de garde aux élus pendant leur temps de présence aux commissions communale ou extra communales
- EPORA : pas de retour de la proposition financière transmise aux conjoints VARENNES. Transmission du courrier (EPORA/COMMUNE/VALRIM) à M. DEBEAUMONT pour la prise en charge financière du mur de clôture lors du futur projet d'aménagement de la zone
- Demande de Mme FRANCOIS, professeur à l'école de danse pour des cours en extérieur. Proposition jardin du club, cour des écoles. A déterminer avec l'intéressée.
- Information d'ENEDIS sur les coupures de courant les 26 mars, le 9 et 26 avril.
- Réunion de présentation de l'agglomération lors d'un conseil des Maires au gymnase de Margès (présentation des comptes, service assainissement, présentation du projet de territoire, dispositif de soutien aux communes, revalorisation des taux (taxe foncière, ordures ménagères, gemapi) et taxe (mobilité). Compte rendu du schéma de mobilité transmis aux conseillers.
- Information sur la journée nettoyage de printemps le samedi 20 mars 2021.
Rendez-vous à 9 h devant la mairie.
- Compte rendu sur la visite dans les appartements communaux (ferme, logements). La commune est dans l'attente d'une proposition de la part des locataires.
- Revoir la composition de la commission plan communal de sauvegarde.
Il convient de rajouter un membre supplémentaire.
- Clément GIRAUD est nommé référent auprès la commission Déchets d'Arche agglomération.
- Prochaine réunion des affaires scolaires le vendredi 19 mars 2021 à 18 h.

Prochain conseil municipal mardi 13 avril.

Séance levée à 22h25.

